



PREAVIS DE GREVE

les 10 et 11 avril 2025 contre le projet de réforme de l'audiovisuel public

L'actuelle ministre de la Culture, Rachida Dati, veut à tout prix imposer sa réforme de l'Audiovisuel Public avant de quitter le ministère pour se présenter à la mairie de Paris.

La proposition de loi est inscrite au calendrier de l'Assemblée nationale le 10 avril alors que le débat en commission ne s'est pas déroulé comme Madame Dati l'entendait. (https://www.liberation.fr/politique/je-vais-la-frapper-rachida-dati-sen-prendre-a-une-fonctionnaire-de-lassemblee-nationale-lexamen-de-la-loi-sur-laudiovisuel-suspendu-20250402_J7V54GI3KNBQFH7MNFHO2QNFPJA/)

Ce projet de réforme de la gouvernance de l'Audiovisuel Public et les baisses budgétaires associées auront de graves conséquences s'il est adopté :

- Une mise en danger des services et des programmes proposés aux publics, contraints par des budgets qui ne cessent de se réduire. Ces services sont garants du pluralisme, de la diversité des points de vue et de l'accès à une information indépendante et de qualité, comme le rappellent plusieurs directives européennes.
- Une mise en danger de l'indépendance éditoriale, du pluralisme et de la liberté de l'information, avec un risque de mainmise politique aggravée en cas de gouvernance toujours plus verticale et réduite.
- La remise en cause du rôle de France Médias Monde à l'international, et un fort risque d'instrumentalisation si cette société entrait dans le périmètre de la holding.

- La poursuite de la baisse des effectifs et de la dégradation des conditions de travail, tout en amplifiant l'externalisation des programmes, y compris sur l'info, la précarité et la sous-traitance.

Face à ces multiples dangers et en vue des débats parlementaires en cours et à venir, les syndicats signataires de ce préavis exigent :

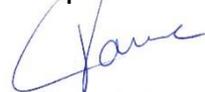
- Le retrait de ce projet de réforme de l'audiovisuel public prévoyant la création d'une holding.
- Un audiovisuel public fort, pluraliste, indépendant et doté de moyens pérennes, notamment pour lutter contre la désinformation en ligne et sur les antennes linéaires.
- Des garanties sur l'indépendance éditoriale et le pluralisme de l'information.
- La préservation des effectifs et l'amélioration des conditions de travail.
- L'arrêt des politiques d'externalisation des programmes, de précarisation et de sous-traitance.

La CGC et l'UNSA appellent l'ensemble des salariés du siège de France Télévisions à cesser le travail du 10 au 11 avril pour la défense l'audiovisuel public.

Paris, le 4 avril 2025

Pour la CGC

Jacques Larose



Pour l'UNSA

Freddy Bertin



Pour la direction

*Reçu le 04 avril 2025
avec les réserves d'usage*

